



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## SÉANCE SPÉCIALE

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 4 novembre 2015 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

### PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie  
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie  
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional  
Monsieur Martin Lavoie, directeur

2015-11-04/604

ITEM 1

### OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 4 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-11-04/605

ITEM 2

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-11-04/606

ITEM 3

### ADOPTION DU BUDGET 2016

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte, pour l'exercice financier 2016, un budget équilibré comportant des recettes et des dépenses de 2 796 623 \$, réparti comme suit et qui sera transmis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :

<b>Régie de l'aréna régionale de la Rivière-du Nord</b>		
<b>Budget 2016</b>		
<b>Revenus</b>		<b>2 0 1 6</b>
Quote-part St-Jérôme		642 358
Quote-part Ste-Sophie		122 066
Quote-part Prévost		110 353
Publicité		10 000
Concession		6 250
Location		303 300
Affectation surplus		134 296
<b>Sous-total revenus fonctionnement</b>		<b>1 328 623 \$</b>
Quote-part St-Jérôme		1 047 068
Quote-part Ste-Sophie		211 854
Quote-part Prévost		209 078
<b>Sous-total revenus investissement</b>		<b>1 468 000 \$</b>
<b>Total des revenus</b>		<b>2 796 623 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales		600 000
Assurance		96 252
Frais et fournitures de bureau		5 000
Fournitures et équipements		27 000
Formation et congrès		3 180
Frais de déplacement		125
Cotisation et association		500
Honoraires professionnels		21 000
Vêtements et uniformes		3 000
Entretien équipements		30 670
Entretien bâtiments		41 340
Télécommunication		5 160
Informatiques		2 500
Électricité		350 000
Publicité et promotion		23 600
Activités spéciales et événements		25 000
Taxes infrastructure		94 296
<b>Sous-total dépenses fonctionnement</b>		<b>1 328 623 \$</b>
Remboursement capital dette		701 549
Intérêts dette à long terme		766 451
<b>Sous-total dépenses investissement</b>		<b>1 468 000 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>2 796 623 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>0 \$</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-11-04/607

ITEM 4

**ADOPTION DES ÉCHELLES SALARIALES**

ATTENDU les échelles salariales jointes en annexe A;

ATTENDU la recommandation du directeur de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte les échelles salariales des employés de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, telles que décrites à l'annexe A jointe à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-11-04/608

ITEM 5

**ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME**

---

ATTENDU l'organigramme joint en annexe B;

ATTENDU la recommandation du directeur de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte l'organigramme de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord tel que décrit à l'annexe B jointe à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-11-04/609

ITEM 6

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 17 AU 31 OCTOBRE 2015**

---

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 17 au 31 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Germain Richer

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 17 au 31 octobre 2015;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-11-04/610

ITEM 7

**LEVÉE DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2015**

---

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 16 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Yvan Patenaude,  
Secrétaire